

**MISE EN PLACE D'UNE FILIERE MEDICALE DE TRAITEMENT
DES PATHOLOGIES OCULAIRES
DANS LE DISTRICT SANITAIRE DE FOUNDIOUGNE**



Rapport Narratif et Financier Année 1 (2011)



Centre hospitalier de Foundiougne

**EN PARTENARIAT AVEC
LE DISTRICT SANITAIRE DE FOUNDIOUGNE
*SENEGAL***

Introduction

3 missions se sont succédées en 2011 à l'hôpital de Foundiougne pour assurer le démarrage de l'activité:

- Une mission en janvier qui a permis l'installation de l'ensemble du matériel optique et ophtalmologique à l'hôpital de Foundiougne. Une formation à l'utilisation du matériel optique a été dispensée.
- Une mission de suivi en avril pour vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble de ce matériel et son utilisation dans des conditions optimales.
- Une mission en novembre pour poursuivre la formation du monteur optique et du technicien supérieur en ophtalmologie en examen de la réfraction.

Ces missions ont permis d'ajuster le projet aux réalités de terrain, modifiées par les changements de personnel au sein de la structure partenaire (changement du médecin chef, du technicien supérieur en ophtalmologie).

De nouveaux contacts ont été pris, permettant de faire évoluer le projet en terme de partenariat (fournisseurs en verres optiques neufs à Dakar, chirurgien ophtalmologique à Kaolack).

Rapport narratif selon le cadre logique

Objectif général :

Améliorer la santé oculaire des habitants de la région de Foundiougne

Objectifs spécifiques :

- Permettre aux habitants du district de Foundiougne souffrant de pathologies ophtalmiques d'accéder à des soins et à des solutions adaptées à leurs besoins
- Réduire durablement la gravité des handicaps liés aux pathologies oculaires des enfants et des adultes dans la région de Foundiougne

RESULTATS ATTENDUS :

Résultat attendu 1 : Les conditions d'accueil et de traitement des patients souffrant de pathologies oculaires sont améliorées durablement dans le centre de santé de Foundiougne

Résultat attendu 2 : Le personnel médical chargé de prévenir et de prendre en charge les pathologies oculaires de la région de Foundiougne est formé et renforcé durablement

Résultat attendu 3 : Un atelier de montage de lunettes correctrices est opérationnel dans la région de Foundiougne

Résultat attendu 4 : La population de la région de Foundiougne est sensibilisée à l'importance de l'identification précoce du traitement des pathologies oculaires et à la prévention possible des pathologies

ACTIVITES PREVUES

Résultat attendu 1

Activité 1.1 : Equiper le centre en matériel de consultations

Voiles Sans Frontières a récupéré auprès d'ophtalmologues français partant à la retraite du matériel de consultation en parfait état de marche, adaptée aux besoins locaux, simples et nécessitant peu d'entretien. Le matériel a été acheminé par voiliers jusqu'à l'hôpital de Foundiougne, en octobre 2010. L'installation de ce matériel et sa prise en main par le personnel local a été réalisé lors de la mission de janvier 2011. En octobre 2011, une tête de réfracteur a été installée en plus dans le cabinet de consultation.

Le matériel de consultation a été installé dans la pièce réservée à cet effet dans l'hôpital de Foundiougne (cf photos).

L'atelier optique bénéficie lui aussi d'une pièce dédiée, dans lequel le matériel a été installé, avec notamment un raccordement électrique et en eau adapté aux besoins des machines, dont la meuleuse automatique, non prévue initialement dans le projet mais qui est issue d'un don, est d'entretien facilité par la présence à Dakar d'un maintenancier dédié, formée en France, au sein d'une entreprise avec qui nous travaillons depuis 5, la SENEMECA.

. Il reste pourtant des problèmes techniques à résoudre, avec une pompe tombée en panne pendant 5 mois, ce qui a retenti sur la production de lunettes. La mise en conformité du local fut réalisée

conjointement par un opticien français et l'équipe de maintenance de l'hôpital.

Un aménagement supplémentaire, non prévu initialement mais qui s'avère indispensable est une climatisation. En effet la salle est très chaude, potentiellement humide en saison des pluies. La climatisation résoudrait ces deux problèmes, et fournirait en plus de l'eau « distillée » qui servira au circuit de nettoyage interne de la meuleuse automatique.

Activité 1.2 : Recruter un TSO

Un TSO (Technicien Supérieur en Ophtalmologie) est nommé au centre de santé de Foundiougne par le gouvernement sénégalais. Il est actuellement rémunéré 150 000 CFA (env. 200 EUR) par mois et son salaire est entièrement pris en charge par le gouvernement sénégalais. Ses moyens étant limités pour l'instant, il traite les pathologies oculaires de base, grâce aux médicaments disponibles à l'hôpital et dans la pharmacie privée de la ville de Foundiougne. Cependant, il dispose des compétences nécessaires pour pratiquer les opérations chirurgicales oculaires, ce qui pourra se faire dès qu'il sera convenablement équipé.

Le TSO avec lequel nous avons écrit le projet en 2010 a malheureusement été muté en mars 2011 dans une autre localité. Il a été remplacé par un autre TSO dans le 10 jours qui ont suivi (mars 2011). Son poste est toujours financé par l'état. Il est nommé pour 2 ans renouvelable. Ce TSO est aussi motivé que le précédent, mais n'étant pas à la genèse du projet, nous avons dû reprendre avec lui tout le projet, lui expliquer et lui faire comprendre les tenants et aboutissants. Fort heureusement, dans son ancienne affectation proche de la ville de Mbour, il effectuait déjà le même type de programme que nous mettons en place à Foundiougne, à savoir les consultations ophtalmologiques, la petite chirurgie du globe oculaire et les visites dans les villages alentours pour la sensibilisation et le dépistage des populations. Il est donc sensibilisé au bénéfice de notre programme. Par contre, ce nouveau TSO ne semble pas très motivé pour réaliser des visites dans les villages insulaires du delta du Saloum. Nous pensons qu'il existe une forte appréhension de l'eau. Par ailleurs, il y a toujours de gros freins financiers au niveau du district sanitaire de Foundiougne pour réaliser ces visites dans les villages. Celles ci sont assez rares, même pour le médecin chef et ses adjoints.

Activité 1.3 : Equiper le centre de santé de Foundiougne (qui dispose de l'électricité courante / groupe électrogène en cas de coupure) en matériel de chirurgie nécessaire

Après avoir vérifié que les conditions d'asepsie et de gestion du matériel étaient conformes aux normes sanitaires, nous avons fourni au TSO le matériel chirurgical complémentaire pour sa pratique (cf facture). Le centre de santé disposait déjà d'une boîte de paupière à trichiasis.

Nous n'avons pour l'instant pas acheté le matériel de chirurgie pour la cataracte. En effet, le TSO n'est pas formé ni autorisé à réaliser des interventions de cataracte. Deux autres options sont envisagées pour les interventions de la cataracte à l'hôpital de Foundiougne:

- un chirurgien ophtalmologiste de la ville universitaire de Kaolack (2 heures de route de Foundiougne) viendrait une fois par mois réaliser les interventions, avec son matériel chirurgical.
- Des TSO sénégalais ont été spécialement formés aux opérations de la cataracte en Gambie dans le cadre d'un partenariat régional ouest africain. Ils sont appelés opéCa. Ils se déplacent dans les centres hospitaliers en fonction des besoins et de demandes, avec l'ensemble de leur matériel chirurgical.

Dans les deux cas, le TSO ne sera qu'un assistant de l'opérateur, assurant le recrutement des patients, l'organisation de la journée d'opération et assurant le suivi des opérés.

Il ne nous semble pas opportun d'immobiliser du matériel chirurgical spécifique qui ne serait utilisé qu'un jour par mois alors que d'autres professionnels peuvent venir avec ce matériel. Nous envisageons d'acheter à la place d'autres équipements de consultation (skiascope, lampe à fente portative) dans le cadre des consultations ambulatoires.

Les opérations chirurgicales sont réalisées dans le bloc opératoire de l'hôpital de Foundiougne permettant d'accueillir ces interventions dans des conditions optimales (bâtiment construit en 2005, eau et électricité en continu).

Activité 1.4 : Former le TSO (formation continue et recyclage de ses connaissances par des stages théoriques et pratiques en milieu spécialisée)

Le TSO réalise les interventions chirurgicales car il est formé initialement pour cela (3 années d'étude d'infirmiers, puis 2 années de spécialisation en ophtalmologie). Il est assisté, lors des opérations chirurgicales, des personnes suivantes :

- l'infirmier anesthésiste du bloc opératoire
- le personnel d'entretien du bloc opératoire (maintenance)
- le personnel en charge du ménage du bloc
- le personnel en charge de la stérilisation du matériel et des équipements
- le comité de gestion de santé de Foundiougne qui se charge de la vente des tickets de santé aux guichets

La chirurgie ophtalmique ne nécessite pas d'assistant spécifique lors des interventions.

Devant la difficulté voire la quasi impossibilité de trouver un ophtalmologiste français qui se déplacerait au Sénégal, nous envisageons d'apporter un soutien financier à la formation du TSO par des organismes sénégalais:

- par l'ophtalmologiste de Kaolack, soit à l'hôpital de Foundiougne, soit à l'hôpital de Kaolack
- par des stages qualifiants dans les services ophtalmologiques de Dakar
- par une formation pour devenir opérateur de cataracte (opéCa)

En optique, nos opticiens ont pris conscience des lacunes importantes du TSO concernant les pathologies réfractives (myopie, hypermétropie, astigmatisme). Une formation spécifique a été dispensée par les opticiens en mission. Nous avons été impressionnés par la capacité d'apprentissage du TSO dans ce domaine. Nous poursuivrons régulièrement la formation, en nous appuyant notamment sur des livres et documents. Une formation complémentaire au Sénégal pourra être envisagée dans un second temps.

IOV sur ce résultat

nombre de consultations

Age	0 à 11 mois	1 à 4 ans	5 à 14 ans	15 à 49 ans	50 ans et plus
Nombre	8	37	110	335	189
%	1,00%	5,00%	16,00%	50,00%	28,00%

Nombre d'interventions chirurgicales: 1 par mois en moyenne (7 de mars à décembre 2011), lié au manque de matériel (une seule boîte de paupière à trichiasis).

Résultat attendu 2

Activité 2.1 : Former et sensibiliser les infirmiers aux techniques de prise en charge des pathologies oculaires

Les formations n'ont pour l'instant pas commencé. Nous avons pris contact avec l'ophtalmologiste

de Kaolack afin qu'il réalise la formation en novembre 2012. Le TSO ne souhaite pas réaliser lui-même la formation, pour des questions de relations hiérarchiques et inter personnels difficiles que pourraient entraîner cette formation avec les infirmiers de la zone. Par contre, il assistera l'ophtalmologiste de Kaolack à la réalisation de cette formation.

En mars 2011, le TSO précédent a réalisé avec une équipe de VSF une mission de consultation et de dépistage dans 2 villages insulaires du Sine Saloum

Activité 2.2 : Mettre en place une mission d'appui technique (par an) afin d'assurer la formation et le renforcement du TSO

En 2011, deux missions optiques (2 opticiens à chaque fois) ont été réalisées à l'hôpital de Foundiougne. Ces missions ont permis de renforcer les compétences du TSO en pathologie réfractive (myopie, hypermétropie, astigmatisme). Elles ont aussi permis de mettre en place des processus d'organisation et de gestion de l'activité de consultation et de fabrication de lunettes. Enfin, les missions ont permis d'échanger autour de l'axe optique / ophtalmologie avec l'ensemble de l'équipe de l'hôpital et avec les relais communautaires. Nous espérons que ces échanges augmenteront la fréquentation du cabinet de consultation d'ophtalmologie et de l'atelier de fabrication de lunettes.

Par contre, il ne semble pas possible de faire venir au Sénégal un ophtalmologiste français. L'appui médical au TSO sera donc triple:

- par le médecin chef de district, son supérieur hiérarchique direct
- par l'ophtalmologiste de Kaolack, une fois par mois lors de l'organisation de la journée d'opération de cataracte.
- Par les médecins généralistes de VSF, lors des missions de supervision et de suivi du projet, deux à trois fois par an. Les visites à l'hôpital de Foundiougne sont l'occasion pour les médecins de VSF d'assurer, avec l'équipe cadre hospitalière, le suivi et la coordination des différents projets médicaux sanitaires mis en oeuvre par l'association dans le delta du Sine Saloum.
- Par le président de VSF Sénégal, médecin généraliste. VSF Sénégal est une association relais et à terme autonome, chargée de la gestion, du suivi et de l'initiation de projets de développement dans le delta du Sine Saloum.

IOV sur ce résultat

Visite du TSO dans les villages: 1 (mars 2011)

Consultations OPH par les ICP

Non évaluées

Résultat attendu 3

Activité 3.1 : Mettre en place une analyse des besoins afin de déterminer la stratégie globale de fonctionnement de l'atelier de fabrication de lunettes

Les deux missions optiques de 2011, ainsi que la mission de suivi de projet d'avril 2011 ont permis de mettre en place les modalités pratiques de gestion de l'atelier optique:

- tarif de vente des lunettes
- gestion des tickets de vente et modalité de délivrance des lunettes fabriquées
- gestion financière du budget de l'atelier
- suivi des stocks
- relations avec les fournisseurs de verres (2 revendeurs trouvés à Dakar). Les prix pratiqués

au Sénégal, négociés auprès de ces revendeurs, permettent de conserver un tarif attractif des lunettes vendues et une rentabilité de l'atelier.

Activité 3.2 : Former l'artisan opticien en charge de la fabrication des lunettes

En 2011, nous avons du faire face à un changement de l'artisan opticien. En effet, la personne formée lors de la première mission optique de janvier 2011 ne s'est pas entendu avec le nouveau TSO arrivé en mars 2011. Les tensions ont été vives. Le médecin chef et le président du comité de gestion de santé de l'hôpital ont donc nommé un nouveau monteur en lunettes. Celui ci, né et ayant grandi à Foundiougne, jeune (30 ans) et dynamique, nous semble une meilleure recrue que le premier (plus âgé). Le second monteur fait aussi partie de l'équipe de maintenance du matériel de l'hôpital. Il a donc plus de connaissances techniques pour prendre en charge et prendre soin des machines. Il a aussi un sens technique qui lui a permis de comprendre rapidement le fonctionnement des machines, et les bases de la réfraction optique pour fabriquer des lunettes.

La formation du nouveau monteur a donc eu lieu durant les 3 semaines de la mission optique de novembre 2011.

Après recherche, la formation initiale que nous avons envisagée ne pourra se faire au Sénégal. En effet, il n'existe pas d'école de formation d'optique au Sénégal. Toutes les formations initiales sont dispensées en Europe ou en Cote d'Ivoire. Nous envisageons de permettre au monteur en optique d'aller compléter la formation dispensée par VSF dans une boutique dakaroise ainsi qu'auprès de l'entreprise qui entretient et répare la palpeuse meuleuse automatique (convention avec ces entreprises en cours de négociation).

Activité 3.3 : Etablir un suivi des activités de cet atelier et évaluer l'impact

L'atelier sera régulièrement visité par un opticien VSF (au moins deux fois par an pendant trois ans) et l'impact des activités sera mesuré régulièrement, notamment pour analyser les effets des activités entreprises sur les pathologies des villageois, mais également sur l'amélioration générale de leurs conditions de vie (cf IOV).

IOV sur ce résultat

Du fait du changement de monteur optique en cours de projet, de la panne de la machine pendant 5 mois, le nombre de lunettes fabriquées reste bien en deca de ce que nous pouvions attendre.

Durant l'année 2011, 24 équipements complets et 5 paires de verres ont été réalisés, pour un total de 209 000 FCFA.

Résultat attendu 4

Activité 4.1 : Sensibiliser les villageois par le biais de causeries

La formation des 8 infirmiers chef de poste n'ayant pas été réalisée, ceux ci n'ont pu relayer auprès des populations insulaires les messages de prévention et d'éducation à la santé oculaire.

Activité 4.2 : Former des relais de santé polyvalents

La formation des 60 relais de santé polyvalent sera assurée par les infirmiers chef de poste directement dans les villages, avec le soutien des opticiens de VSF. Pour assurer cette formation, les infirmiers devront avoir été formés au préalable, ce qui aura lieu à la fin de l'année 2012. Un kit d'anneaux de Landolt sera fourni à chacun des 14 villages du district sanitaire (matériel déjà arrivé au Sénégal). Cette méthode de dépistage très simple ne nécessite pas de savoir lire, ce qui la rend

accessible au plus grand nombre.

Activité 4.3 : Mettre en place des missions d'appui technique régulier (par des bénévoles de VSF)

VSF contribuera à la formation et à la sensibilisation des agents de santé locaux lors des missions régulières des opticiens. En 2011, les opticiens de VSF se sont concentrés sur la mise en route de l'atelier optique et du cabinet de consultations. En 2012 et 2013, les opticiens de VSF, accompagnés du TSO, se rendront dans les villages pour appuyer les messages de prévention et de dépistages mis en oeuvre par les infirmiers et les relais de santé communautaire.

Notification budgétaire 2011

Des modifications ont été apportées dans le projet, en fonction de réalités de terrain qui n'étaient pas connues au moment de la rédaction du projet mais aussi liées à des modifications de personnel au sein de l'hôpital de Foundiougne ainsi que de rencontres avec des partenaires sénégalais qui ont apportés des informations non connues antérieurement.

Ainsi concernant les postes budgétaires suivants:

- *Investissement lié à l'équipement de base du centre de santé en matériel permettant les consultations et explorations fonctionnelles en ophtalmologie*

- Le projecteur de test est inclus dans le matériel donné au centre. S'agissant d'un matériel ancien mais fonctionnel, il n'est pas valorisé sous forme de don.
- L'échographe ophtalmologique dépasse largement les compétences des TSO sénégalais. Par ailleurs, la fréquence d'utilisation de ce type de matériel est trop faible pour rentabiliser l'investissement, et son remplacement ne pourra être assuré sur le long terme par les recettes générées par son utilisation, contrairement au reste du matériel. Il a donc été retiré du projet.
- Une tête et un bras de refracteur ont été installés dans le cabinet de consultation. Ils sont issus d'un don.

Investissement lié au bloc ophtalmologique

- le matériel pour cataracte ne correspond pas aux compétences du TSO. Par ailleurs, les soignants habilités à réaliser des interventions de cataractes (cf rapport narratif), à savoir le chirurgien de Kaolack et les opéCa nationaux possèdent tous leur propre matériel. Il est donc inutile d'immobiliser du matériel chirurgical qui ne sera pas utilisé au centre.
- Des lunettes de Galilée, grossissantes pour les petites interventions, ont été fournies par un donateur.

Investissement lié à l'atelier de fabrication des lunettes

- un climatiseur est nécessaire pour l'atelier de montage en lunettes (cf narratif)
- une palpeuse meuleuse automatique, de maniement simple, fournie par un donateur, a été installée dans l'atelier optique pour la fabrication des lunettes (cf narratif).
- Le stock de montures neuves et de verres neufs fournis à l'atelier optique par VSF a été revu à la hausse, permettant un choix de montures plus importants, à destination de tout public (hommes, femmes, enfants)